

*École de la Passerelle, Le Sablon d'Or et Masson*

# ***Rapport annuel du conseil d'établissement***

## ***Année scolaire 2020-2021***

*Rédigé par  
M<sup>me</sup> Emilie Stichelbout, présidente Madame*

*En collaboration avec  
M<sup>me</sup> Martine Trudel, directrice*

Adopté par le conseil d'établissement le 28 juin 2021



# Rapport annuel du conseil d'établissement 2020-2021

## Année scolaire 2020-2021

Le conseil d'établissement est une structure décisionnelle avec des mandats précis stipulés par la loi sur l'instruction publique, et ce dans un climat de partenariat.

Notre conseil d'établissement a tenu cinq séances au cours de l'année scolaire 2020-2021 :

- Mercredi 7 octobre 2020
- Lundi 14 décembre 2020
- Lundi 15 février 2021
- Lundi 19 avril 2021
- Lundi 28 juin 2021

**Le conseil d'établissement est composé de 12 membres :**

### Six parents :

#### Masson

- Emilie Stichelbout, agissant à titre de présidente du conseil d'établissement et à titre de déléguée au comité de parents du centre de services scolaire de l'Énergie.
- Nancy Laplante, agissant à titre de vice-présidente du conseil d'établissement et à titre de substitut au comité de parents (présidente du comité EHDAA)
- Mylène Trudel

#### Le Sablon d'Or

- Marie-Eve Malenfant
- Caroline Brunelle

#### de la Passerelle

- Karine Asselin

Substituts : Julie Beauchemin et Julie Plamondon.

### Six membres du personnel :

- France Durocher (enseignante à Masson)
- Geneviève Soulard (enseignante à Le Sablon d'Or)
- Marie-Lou Gauthier (enseignante à de la Passerelle)
- Geneviève Trudel (service de garde)
- Valérie Levesque (personnel de soutien)
- Mylène St-Hilaire (professionnelle)

À toutes ces personnes, il faut ajouter la présence de Martine Trudel, directrice des trois écoles et de Gisèle Trudel, membre de la communauté.

## 1. FONCTIONS ET POUVOIRS GÉNÉRAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



**74.** Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan stratégique de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique.

Pour l'exercice de ces fonctions, le conseil d'établissement s'assure de la participation des personnes intéressées par l'école.

À cette fin, il favorise l'information, les échanges et la concertation entre les élèves, les parents, le directeur de l'école, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école et les représentants de la communauté, ainsi que leur participation à la réussite des élèves.

1988, c. 84, a. 74;  
1997, c. 96, a. 13;  
2002, c. 63, a. 6;  
2008, c. 29, a. 4.



Cette année scolaire 20-21 nous aura tous marqués, tant comme citoyen avec tous les enjeux et toutes les conséquences de la pandémie, sanitaires, sociales, économiques... mais aussi comme parents, élèves et intervenants scolaires. Nous avons beaucoup appris et grandi. Il y a de quoi être fiers de tout ce qui a été mis en place pour accompagner et soutenir nos élèves. Notre résilience nous a insufflé le courage de nous adapter et de continuer à avancer. Notre volonté immuable d'accompagner nos élèves, nos enfants nous aura permis de terminer cette année avec le sentiment d'avoir permis à nos élèves de grandir malgré tous ces bouleversements. Quelle année inoubliable!

## **Résumé des réalisations des trois écoles en 2020-2021**

- La mesure *SEUIL MINIMAL DE SERVICES* a permis d'offrir de l'aide pédagogique à tous les groupes du 1<sup>er</sup> cycle, et ce, dès le mois de septembre. Cela a été gagnant tant sur le plan de l'apprentissage, que sur le plan de la motivation à apprendre. En effet, plus nous débutons tôt, plus les impacts positifs sont grands pour les élèves.
- La mesure *BIEN-ÊTRE* à l'école nous a permis de mettre en œuvre une multitude d'initiatives stimulantes telles que des diners *BONHEUR* animés, des diners d'anglais, des diners de *UKULÉLÉ* en compagnie de monsieur David, des diners de consolidation des apprentissages avec madame Mylène et de belles sorties *ENFANT NATURE* aux alentours de nos belles écoles.
- Malgré le contexte très particulier, notre projet éducatif a été vécu afin d'encourager le goût de la lecture. Plusieurs initiatives ont été pilotées à tous les cycles du primaire :
  - Ateliers de conscience phonologique;
  - Pairage lecteurs / tuteurs;
  - Lecture en duo;
  - Théâtre des lecteurs;
  - Lecture nivelée;
  - Rallyes de lecture;
  - Lectures interactives;
  - Cercles de lecture;
  - Piqûre de la lecture;
  - La lecture partagée enrichie.



- L'ajout d'une récréation supplémentaire en après-midi continue d'être apprécié de la part des élèves. Le maintien des bulles-classe sur la cour d'école a constitué un défi supplémentaire, mais les élèves ont su nous impressionner par leur capacité d'adaptation.
- Plus de soixante-cinq plans d'intervention ont été réalisés en équipe multidisciplinaire afin de concerter nos actions pour aider nos élèves plus vulnérables tant sur le plan du comportement que des apprentissages. L'excellente préparation, la rigueur des enseignants et des professionnels impliqués ont permis d'aider un grand nombre d'élèves.
- Sur le plan culturel, les élèves de nos trois écoles ont eu la chance de découvrir le théâtre. Quel bonheur d'accueillir, en nos murs, la troupe du THÉÂTRE PARMINOU avec la pièce PAREIL, PAS PAREILLE. Tous nos élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle ont bien apprécié la visite de madame Sans Soucis qui nous a fait découvrir un conte inspirant basé sur une belle conscience sociale.
- Nos responsables des services de garde organisent des activités extérieures quotidiennes et ont une programmation axée sur l'activité physique. Leur dynamisme est digne de mention.
- Les élèves du 3<sup>e</sup> cycle ont vécu encore cette année, plusieurs activités en lien avec les CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COSP). Le but de ce programme est d'amener les élèves à mieux se connaître et à construire graduellement leur identité en lien avec le marché du travail, afin de faciliter leur orientation scolaire et professionnelle.
- Nos classes du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle ont accueilli avec enthousiasme madame Emmie, stagiaire en psychoéducation, pour l'animation du programme ministériel : MES PAROLES, J'Y VOIS!
- Un comité de réflexion sur l'intégration d'activités en anglais a été constitué d'élèves, de parents et de membres du personnel de l'école Masson. Plusieurs idées ont été trouvées et certaines ont déjà été déployées. Les activités du comité se poursuivront l'an prochain.
- Il va sans dire que l'année 2020-2021 aura été fortement teintée par la fermeture de classes pour des raisons liées à la COVID-19, ainsi que pour des raisons de grève dans le monde de l'éducation. Selon les recommandations ministérielles, plusieurs actions ont été déployées afin de soutenir les apprentissages des élèves à distance. Nous désirons souligner la capacité d'adaptation de nos élèves et de nos familles. Bravo à tous!
- La mesure AIDE ALIMENTAIRE nous aura permis encore cette année de faire l'achat d'aliments et de boissons respectant les orientations de la politique-cadre pour un virage santé à l'école afin de soutenir de façon prioritaire les élèves qui en avaient besoin. Ainsi nos élèves ont pu profiter de DINERS et de savoureuses collations santé.
- Les cours d'école doivent être vivantes et animées, pour leur utilisation par les élèves et l'équipe-école lors des récréations et des périodes d'enseignement à l'extérieur (dont celles réservées à l'éducation physique et à la santé et du service de garde). En ce sens, la mesure COURS D'ÉCOLE VIVANTES, animées et sécuritaires, nous a permis de faire de beaux achats pour rendre nos cours plus stimulantes et attrayantes.
- Dans le but de répondre aux besoins de nos élèves et de soutenir leurs apprentissages, nous avons déployé du TUTORAT. Les mesures financières bonifiées par le ministère ont favorisé une continuité de services et le travail collaboratif au sein de l'école de manière à assurer la mise en oeuvre des rôles de prévention, d'intervention, d'évaluation et de conseil auprès des élèves et des intervenants. Les actions déployées dans le cadre de cette mesure avaient pour but de favoriser la réussite et la persévérance scolaire de tous nos élèves.



## Résumé des rencontres du conseil d'établissement

### 7 octobre 2020

- Emilie Stichelbout félicite tous les parents qui ont assisté en grand nombre à l'assemblée générale annuelle et souhaite une belle collaboration entre tous les acteurs du conseil d'établissement.
- Élection à la présidence du conseil d'établissement et substitut ainsi que la nomination d'une secrétaire et d'une représentante de la communauté :
  - Présidente : Emilie Stichelbout
  - Substitut : Nancy Laplante
  - Secrétaire : Valérie Levesque
  - Représentante de la communauté : Gisèle Trudel
- À la suite de l'assemblée générale annuelle des parents, c'est Emilie Stichelbout qui agira à titre de déléguée au comité de parents du Centre de service scolaire de l'Énergie et Nancy Laplante agira à titre de substitut.
- Les membres du conseil d'établissement déterminent le calendrier des réunions ainsi que leur lieu pour l'année scolaire.
- Adoption du budget de fonctionnement 2020-2021.
- La direction parle de l'importance de la sécurité lors des sorties piétonnières et le conseil d'établissement adopte le protocole.
- La direction présente le plan de lutte 2020-2021 pour contrer l'intimidation et la violence à l'école, celui-ci est approuvé.
- Le conseil d'établissement souhaite une belle année scolaire à tous malgré les restrictions sanitaires.
- Approbation de la tenue des rencontres à distance causée par la pandémie de COVID-19.

### 14 décembre 2020

- Adoption des règles de régie interne et élection d'une vice-présidente (anciennement substitut).
- La direction informe les membres du déroulement de l'enseignement à distance en cas de fermeture des écoles en lien avec la COVID-19.
- Le conseil d'établissement félicite le Ministère des Transports d'avoir accepté la demande de 30 km/h devant l'école Masson.
- La direction présente les contenus du cours d'éducation à la sexualité et ceux-ci sont approuvés.
- La direction présente les grilles-matières et celles-ci sont approuvées. Une discussion est entamée pour augmenter le temps d'enseignement en anglais, et un comité de réflexion sur ce sujet est mis sur pied.
- La direction présente l'acte d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.
- Le conseil d'établissement est informé des formations obligatoires pour tous les membres.
- Approbation des activités scolaires.
- Approbation des campagnes de financement.



## 15 février 2021

- La direction consulte les membres du conseil d'établissement sur les critères de sélection d'une direction d'école.
- La direction présente les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP).
- La direction nous confirme les montants reçus pour les mesures protégées 2020-2021.
- Le conseil d'établissement discute des 4 premières capsules des formations obligatoires.
- La Fédération des comités de Parents (FCPQ) se démarque sur plusieurs plateformes (Facebook, Instagram, Youtube) et mise sur une meilleure visibilité, démocratie et soutien aux parents.

## 19 avril 2021

- Approbation de la liste de matériel scolaire pour l'année 2021-2022.
- La direction présente les principes d'encadrement du coût des cahiers d'exercices et autre matériel scolaire, les membres du conseil d'établissement approuvent.
- La direction présente les règles de conduite et mesures de sécurité (code de vie) des trois écoles. Le conseil d'établissement l'approuve.
- Le conseil d'établissement discute des capsules de formations obligatoires et ainsi complète avec succès sa formation concernant les rôles et fonctions d'un conseil d'établissement.

## 28 juin 2021

- Approbation des règles de régie interne des Services de garde.
- Adoption du budget de fonctionnement pour l'année 2021-2022.
- Approbation de la mise en œuvre des programmes des services complémentaires pour l'année 2021-2022.
- Approbation de l'évaluation des résultats au regard de la lutte contre l'intimidation et de la violence à l'école 2020-2021.
- Le conseil d'établissement est consulté au sujet du nombre de représentants au conseil.

En terminant, malgré que nos 5 rencontres aient eu lieu par visioconférence, la présidente du conseil d'établissement et la direction désirent remercier tous les membres pour leur contribution. Merci à vous de faire partie de la vie de nos enfants et souhaitons-nous de l'amour!



Emilie Stichelbout,  
présidente 2020-2021



Martine Trudel,  
directrice